

Intitulé

ISO45001 : démarche participative d'amélioration continue des conditions de travail

Objectifs de la formation

La norme ISO45001 demande que l'amélioration continue des conditions de travail soit le résultat d'une vraie démarche participative, d'amélioration continue permettant l'implication de toutes les parties prenantes : direction, encadrement, salariés, sous-traitants, fournisseurs, ...



Compétences acquises

Savoir mettre en place et maîtriser un processus réellement participatif pour une démarche d'amélioration continue des conditions de travail

A qui s'adresse la formation

Responsable et techniciens HSE, Qualité, chef de projet, ...

Prérequis

Avoir suivi le premier module ISO45001-Opportunités d'améliorations apportera une plus grande densité à la formation

Programme de la formation

Jour 1

- Les exigences de la norme ISO45001 sur les démarches participatives avec toutes les parties prenantes pour l'amélioration continue des CdT
- Les différentes approches de l'amélioration continue
- La capitalisation et la transmission des savoir-faire : approche SDCA
- L'amélioration des situations existantes : approche PDCA
- Approche processus de l'amélioration continue : les différentes étapes
- Définir les parties prenantes à impliquer pour la réussite d'une démarche

Jour 2

- Notions de défis et d'objectifs
- Dérouler une démarche et avoir un retour objectif du travail de l'équipe
- Accompagner le changement : savoir anticiper les freins et agir en prévention
- Animer la démarche : encourager et accompagner les efforts
- Clôturer une action d'amélioration continue : un processus à part entière
- La capitalisation d'expérience et l'amélioration continue du processus d'amélioration continue
- Synthèse et clôture de l'action de formation. Évaluation de la formation

Durée et inscription

2 jours en présentiel (14 heures)

Cette formation est disponible en intra- et en inter-entreprise

Utilisez le formulaire sur ce site pour connaître nos disponibilités et pour une pré-inscription